

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE VERSAILLES**

Le président

Versailles le

- 6 MAI 2020

ord n° 205/2020

ORDONNANCE DE ROULEMENT MODIFICATIVE

Nous, Christophe MACKOWIAK, président du tribunal judiciaire de Versailles,

Vu notre ordonnances du 18 décembre 2019 fixant l'organisation des services des magistrats du siège et les audiences pour l'année 2020 ;

Vu notre ordonnance de roulement modificative du 16 mars 2020 ;

Vu les articles L 111-4, L. 121-3 et R 121-1 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu la situation sanitaire relative à la propagation du virus covid-19,

Vu l'urgence et les nécessités d'assurer la continuité de l'activité judiciaire et du service public de la justice, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Fixons du 11 mai 2020 au 10 juillet 2020 les audiences du tribunal de proximité de Mantes la Jolie, selon le tableau joint :

EXPÉDITION CONFORME
A L'ORIGINAL
LE GREFFIER



Audiences du tribunal de proximité de Mantes La Jolie

	Protection des majeurs *	Saisies des rémunérations	Audiences civiles juge des contentieux de la protection	Activité civile du tribunal judiciaire	Tribunal paritaire des baux ruraux
mai			le mercredi 20 mai à 9h30 et les vendredis 15 et 29 mai à 9h30		
juin	les mardis 2 et 25 juin	les mardis 2 et 30 juin à 9h30	les vendredis 5, 12 et 26 juin à 9h30	le vendredi 19 juin à 9h30	le jeudi 11 juin à 14h00
juillet	le mardi 7 juillet		le vendredi 3 juillet à 9h30		

* sous réserve de l'aménagement de la salle d'audience